



OBV

du Chêne

Organisme de bassins versants
DE LA ZONE DU CHÊNE

Texte : Sandrine Desaulniers - Directrice

LES PRODUCTEURS AGRICOLES SE MOBILISENT POUR LA RIVIÈRE DU BOIS CLAIR!

En décembre 2010, une vingtaine de producteurs agricoles de Saint-Édouard-de-Lotbinière se sont engagés à améliorer le bassin versant de la rivière du Bois Clair. L'OBV du Chêne va les accompagner dans cette démarche. M. Gaétan Laliberté, agronome d'expérience, entré en poste le 16 mai dernier, va travailler avec ces producteurs dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau par la mise en place de mesures agro-environnementales visant la réduction de la pollution diffuse.



Gaétan Laliberté, agronome, coordonnateur du bassin versant de la rivière du Bois Clair, résidant de Saint-Antoine-de-Tilly.

Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

Le bassin versant est le territoire sur lequel toutes les eaux de surface s'écoulent vers un même point. Ce territoire est délimité par la ligne suivant les hauteurs de terre.



Le bassin versant de la rivière du Bois Clair est le territoire drainé par la rivière du Bois Clair. Situé dans Lotbinière, ce bassin versant touche 67 entreprises agricoles, principalement dans la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière. Le Bras-des-Boucher est le principal affluent de la rivière du Bois Clair, laquelle se jette dans la rivière du Chêne.

Ce projet est financé par le programme Prime-Vert, géré par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Le bassin du Bois Clair est l'un des sept bassins retenus pour obtenir un soutien financier au Québec. Pour une première année, l'OBV du Chêne, promoteur du projet, recevra près de 65 000\$ pour l'embauche du coordonnateur ainsi que pour l'analyse de la qualité des cours d'eau du bassin du Bois Clair. Ce projet se poursuivra pour au moins trois ans.

Bassin versant de la rivière du Bois Clair



Pourquoi particulièrement la rivière du Bois Clair? Parce que son eau est de très mauvaise qualité. Elle est trop riche en nutriments. Afin d'améliorer la qualité de l'eau, les producteurs seront appelés à réaliser des travaux ou encore à modifier certaines pratiques agricoles qui protégeront cette ressource «eau». Parfois, de simples travaux améliorent considérablement les cours d'eau alors que parfois des problèmes plus complexes demandent l'intervention du programme d'aide financière Prime-Vert. Dans tous les cas, une approche volontaire est privilégiée et le producteur est soutenu tout le long du projet.

Tous les producteurs de ce bassin seront conviés à participer au projet au cours des prochaines années. Depuis quelques années, ce type de projet mobilise plusieurs territoires et, au dire des producteurs, un sentiment d'appartenance se crée autour de ces projets. Les producteurs développent une fierté de participer activement à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Ce projet sera réalisé en partenariat avec le syndicat de base de l'UPA Seigneurie de Joly, la direction régionale du MAPAQ, les municipalités de Sainte-Croix, de Saint-Édouard-de-Lotbinière et de N.-D.-S.-C. d'Issoudun, ainsi que la MRC de Lotbinière.

L'OBV du Chêne est un OSBL dont la mission est la mise en œuvre d'une gestion intégrée et durable de l'eau dans la zone du Chêne

6375, rue Gameau, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0 • Courriel : info@cduc.ca

Site Internet : www.cduc.ca • Tél. : 418 926-3407, poste 215